Montpellier, le 2/12/2022

Note d'information

INTERCLUBS D1 et D2

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'inscription pour les interclubs 1ére et 2éme division est ouverte **jusqu'au 28 janvier 2023**.

Cette compétition est accessible aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes de 4 à 6 Joueurs. Tous les membres d'une équipe doivent être licenciés dans le même club (à l'exception des clubs de moins de 30 licenciés : me contacter).

Le règlement complet se trouve sur le site du comité :
https://comitebridgelr.fr/wp-content/uploads/2022/07/Rglt-IC-complet-22-23.pdf

Seuls les clubs peuvent inscrire les équipes qui les représentent.
L'inscription se fait directement sur le site de la FFB (Onglet compétition - saison 2022/2023).

Tout club qui change de division perd une place dans la division qu'il quitte.
Un club qui refuse une place dans une division ne bénéficie pas de droit d'une place supplémentaire dans la division inférieure.

Interclubs IC1 : 20 équipes
Tarif : 120€ par équipe à régler à la table, **par chèque,** à l'ordre de « **Comité Bridge LR** ».

Les 20 places pour la saison 22-23 sont :

BC Bagnols Marcoule	1	BC Pérolien	1
BC La Grande Motte	1	BC Millas	1
BC La Bridgerie	7	Bridge Comédie Montpellier	1
BC Narbonne	1	BC Sète Cercle du commerce	1
BC Agathois	1	BC St Cyprien	1
BC Rochefort du Gard	2	BC Juvignac	1
Place Vacante	1		

Places vacantes : faire acte de candidature **avant la DLI** auprès du directeur des compétitions.
Cette (ces) place(s) sera (ont) mise(s) à la disposition d'un club en appliquant l'ordre suivant :
a) Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IV de l'équipe d'au moins 368.
b) Club ayant augmenté son nombre de licenciés de 1ère majeure d'au moins 6 membres (dont au moins 3 joueurs non licenciés dans notre comité la saison précédente)
c) Equipe finaliste nationale de la saison précédente en IC2 sans avoir fini dans les 4 premières de la finale de comité de l'IC2.
d) 1ère équipe d'IC2 ayant manqué la montée
e) Aux autres équipes candidates, les équipes seront départagées en fonction de leur IV.
Si l'IC 1 se joue à 20 équipes alors :

1. Les 5 dernières équipes de la Finale de comité descendent en IC2.
2. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC2 montent en IC1

Finale de Comité : Samedi 22 et dimanche 23 avril 2023 à la Bridgerie ♿.

Finale de Ligue : 13 et 14 mai à la Bridgerie ♿.

Interclubs IC2 : 32 équipes
Tarif : 100€ par équipe à régler à la table, **par chèque,** à l'ordre de « **Comité Bridge LR** ».

Les 32 places en D2 sont :

BC Bagnols Marcoule	2	BC Pérolien	1
BC Collioure	1	BC La Grande Motte	2
BC Alès Cévennes	1	BC La Bridgerie Montpellier	2
B Comédie Montpellier	1	BC Narbonnais	1
BC Maison Carrée	1	BC Catalan	1
BC Agde	1	BC St Cyprien	1
BC Nîmois	2	BC Occitan	1
BC Millau	1	BC Carnon-Mauguio	2
BC Castelnau le Lez	1	BC Evasion	2
BC Rochefort du Gard	1	BC des Aspres	1
BC Banyulenc	1	BC des amis du bridge de Castries	1
BC Biterrois	1	Places Vacantes	3

Places vacantes : faire acte de candidature **avant la DLI** auprès du directeur des compétitions.
Ces places seront mises à la disposition des clubs en appliquant l'ordre suivant :
a) Création d'un nouveau club : nécessité d'avoir un IV de l'équipe d'au moins 304.
b) Club ayant augmenté son nombre de licenciés de 1ère majeure d'au moins 4 membres (dont au moins 3 joueurs non licenciés dans notre comité la saison précédente)
c) Equipe finaliste nationale de la saison précédente en IC3 sans avoir fini dans les 4 premières de la finale de comité de l'IC3.
d) 1 ere équipe d'IC3 ayant manqué la montée.
e) Aux autres équipes candidates, les équipes seront départagées en fonction de leur IV.

Les équipes non retenues seront inscrites en IC3

1. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC2 montent en IC1
2. Les 7 dernières équipes de la demi-finale de comité d'IC2 descendent en IC3
3. Les 5 dernières équipes de la Finale de comité d'IC1 descendent en IC2
4. Les 4 premières équipes de la finale de comité d'IC3 montent en IC2.

<u>½ Finale de Comité</u> : les 18 et 19 mars : 2 centres : BC Agde ♿ et BC La Grande Motte ♿.

Inscrivez les équipes dans le centre de votre choix. Il ne s'agit que d'un **souhait**.
En fonction des contraintes liées à l'organisation, capacité d'accueil des clubs, équilibrage des centres, les équipes seront **déplacées**. (Critères géographiques pris en compte).
La répartition définitive se fera après la DLI.

<u>Finale de Comité</u> : 1 et 2 avril au BC la Bridgerie ♿.
<u>Finale de Ligue</u> : les 17 et 18 juin au BC Labège ♿.

Les convocations seront visibles et téléchargeables sur le site FFB dans l'agenda et au niveau de l'onglet compétition 7 jours avant la compétition.
En vous souhaitant bonne réception.
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur des compétitions.

Diane Olivan